



Règlement Défi 2019

A l'aube de la coupe du monde féminine de la FIFA organisée en France, le District du Loiret met en avant la féminisation de son territoire, ses actrices et acteurs.

Les clubs inscrivant au moins une équipe dans les compétitions du District du Loiret de Football sont automatiquement inscrits à ce défi.

Ce défi a pour objectif de valoriser l'engagement des clubs et le déploiement d'une politique de recrutement de nouvelles licenciées. Les clubs capables de fidéliser leurs licenciées seront eux aussi valorisés.

Un classement sera établi par nombre de points par club. Le premier club au classement récoltant le plus de points.

Le système de points

1. Augmentation des licenciées :

- Nombre de licenciées pratiquantes (toutes catégories confondues) le lundi 22 avril 2019 dans votre club -- Nombre de licenciées pratiquantes (toutes catégories confondues) en juin 2018 dans votre club = X (si X est négatif, alors X=0)
 $X * 10 = Y$
- Nombre de licenciées arbitres le lundi 22 avril 2019 dans votre club -- Nombre de licenciées arbitres en juin 2018 dans votre club = X' (si X' est négatif, alors X'=0)
 $X' * 20 = Y'$
- Nombre de licenciées dirigeantes le lundi 22 avril 2019 dans votre club -- Nombre de licenciées dirigeantes en juin 2018 dans votre club = X'' (si X'' est négatif, alors X''=0)
 $X'' * 8 = Y''$

2. Le recrutement de nouvelles licenciées :

- Nombre de nouvelles licences enregistrées pour les joueuses (féminines n'ayant pas joué au football l'an passé) = W
 $W * 5 = Z$
- Nombre de nouvelles licences enregistrées pour les arbitres (féminines n'ayant pas arbitré l'an passé) = W'
 $W' * 10 = Z'$
- Nombre de nouvelles licences enregistrées pour les dirigeantes (féminines n'ayant pas de licence de dirigeant l'an passé) = W''
 $W'' * 4 = Z''$

3. Bilan des points récoltés : $Y + Y' + Y'' + Z + Z' + Z'' = T$

Des classements prévisionnels seront publiés au cours de la saison sur les moyens de communication du District du Loiret de Football.

Des lots seront attribués aux clubs se plaçant sur les 3 premières places. En cas d'égalité, la commission féminisation tiendra compte de l'investissement du club à l'année, et prendra la décision du départage.

Exemple

Le FC DEUZETOILES, club du Loiret, enregistre l'inscription de son équipe U11F pour les plateaux de la saison 2018/2019.

1. Augmentation des licenciées :

Le FC DEUZETOILES disposait de 24 licenciées pratiquantes la saison passée, d'1 arbitre féminine, et de 5 dirigeantes.

Au 22 avril 2019, et après une saison de recrutement, le FCD fait croître ses effectifs : 29 pratiquantes, 2 arbitres féminines, et 12 dirigeantes.

Calcul Y
 $29 - 24 = 5$
 $5 * 10 = 50$

Calcul Y'
 $2 - 1 = 1$
 $1 * 20 = 20$

Calcul Y''
 $12 - 5 = 7$
 $7 * 8 = 56$

2. Recrutement de nouvelles licenciées :

Le FC DEUZETOILES a enregistré l'arrivée de 3 nouvelles licences pratiquantes, l'arbitre supplémentaire est venu d'un autre club et n'est donc pas une nouvelle licenciée. Pour les dirigeantes, 2 ont quitté le club et 9 ont pris une nouvelle licence dirigeante.

Calcul Z
 $3 * 5 = 15$

Calcul Z'
 $0 * 10 = 0$

Calcul Z''
 $9 * 4 = 36$

3. Bilan des points récoltés :

$50 + 20 + 56 + 15 + 0 + 36 = 177 \text{ points}$

Le FC DEUZETOILES enregistre 177 points et apparaît à une position au classement.

Pour tous renseignements, merci d'adresser un mail à mmarie@loiret.fff.fr ou bblot@loiret.fff.fr